Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 0670094
Centre d'intérêt: 755

Québec (Province) Direction générale du développement pédagogique.
Direction de la formation générale.

Français, langue seconde [second cycle] / Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation générale. -- [Québec] : La Direction générale, c1983.
121 p. ; 22x28 cm. -- (Programme d'études. Secondaire)

Code: 16-3422. Bibliogr.: p. 119-121.

ISBN 2-550-05801-1

Descripteur(s): Programme d'enseignement * Programme-cadre * Français (Langue) * Langue seconde * Ecole anglaise * Objectifs d'apprentissage * Communication verbale * Expression écrite * Lecture * Evaluation formative * Evaluation sommative * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le document présente le programme de français, langue seconde, destiné aux élèves du second cycle du secondaire. L'objectif du programme est de diriger l'élève vers l'acquisition d'un savoir d'ordre cognitif, mais aussi d'un savoir-faire d'ordre socio-linguistique et socio-culturel qui contribueront à son épanouissement. Le programme comporte, pour chacune des trois années d'étude: 1. des objectifs de communication orale; 2. des objectifs d'écoute; 3. des objectifs de communication écrite: lecture, écriture; 4. un inventaire linguistique. Un court chapitre sur l'évaluation termine le document.

Type de document: d

[illegible] 86 70094

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3422

PROGRAMME D'ÉTUDES

- Secondaire

FRANÇAIS
LANGUE SECONDE

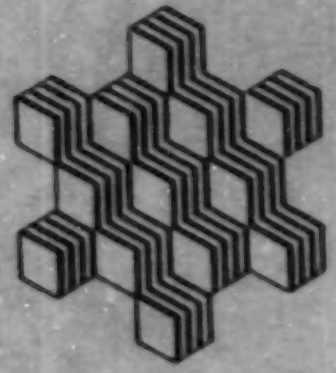

Second cycle

EDUQ 8670094

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Direction générale du développement pédagogique
Direction de la formation générale

Approuvé par les Comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
les 13, 14 décembre et 20 décembre 1982.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1983

ISBN 2-550-05801-1

Dépôt légal - quatrième trimestre 1983

Il m'est agréable de confirmer que le programme intitulé: « Français, langue seconde — second cycle — secondaire », édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1er juillet 1964.

Le ministre de l'Éducation,

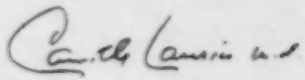

CAMILLE LAURIN, m.d.

Ce programme concerne tous les élèves
inscrits au second cycle du secondaire

REMERCIEMENTS

Au cours de son élaboration, le programme de français, langue seconde, second cycle, a fait l'objet de diverses consultations auprès d'enseignants et d'enseignantes de plusieurs commissions scolaires, des conseillers et des conseillères pédagogiques en français, langue seconde, des membres du comité consultatif, de représentants et représentantes de divers services du M.E.Q., ainsi que de spécialistes en didactique des langues. Cette consultation s'est effectuée au cours des années 1980 à 1983 lors de rencontres régionales, de rencontres du comité consultatif et de rencontres avec les enseignants et les enseignantes.

Les avis précieux recueillis lors de ces rencontres ont fait l'objet d'une attention toute particulière lors de la rédaction finale du document.

À tous nos collaborateurs et nos collaboratrices, nos plus sincères remerciements.

L'équipe de rédaction

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	
AVANT-PROPOS	2
RELATION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	2
BREF HISTORIQUE	2
L'ANALYSE FORMELLE DES BESOINS	3
LA PROBLÉMATIQUE	4
– *la situation actuelle*	4
– *la situation désirée*	4
LES BESOINS PRIORITAIRES	4
LES VALEURS	4
LES FONDEMENTS	5
– *sociolinguistique*	5
– *socio-culturel*	5
– *didactique*	5
L'OBJECTIF GLOBAL	5
LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	6
LES OBJECTIFS TERMINAUX	6
– *les objectifs de communication orale*	6
– *les objectifs d'écoute*	12
– *les objectifs de communication écrite*	12
– *l'inventaire linguistique*	12
L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE SOUS-JACENTE AU PROGRAMME	12
LE GUIDE PÉDAGOGIQUE	12
3e ANNÉE DU SECONDAIRE: LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE	
LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE	17
LES OBJECTIFS TERMINAUX D'ÉCOUTE	43

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ÉCRITE 48
LA LECTURE 50
L'ÉCRITURE 53
INVENTAIRE LINGUISTIQUE

4e ANNÉE DU SECONDAIRE: LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE
LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE 59
LES OBJECTIFS TERMINAUX D'ÉCOUTE 73
LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ÉCRITE 76
LA LECTURE 78
L'ÉCRITURE 81
INVENTAIRE LINGUISTIQUE

5e ANNÉE DU SECONDAIRE: LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE
LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE 87
LES OBJECTIFS TERMINAUX D'ÉCOUTE 93
LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ÉCRITE 98
LA LECTURE 101
L'ÉCRITURE 105
INVENTAIRE LINGUISTIQUE 111

L'ÉVALUATION 113
– *l'évaluation formative* 113
– *l'évaluation sommative* 117

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

AVANT-PROPOS

Le présent document constitue le programme de français, langue seconde, destiné aux élèves du second cycle des écoles secondaires publiques et privées, dont la langue d'enseignement est l'anglais.

Le programme comporte les objectifs d'apprentissage qui doivent être atteints à la fin de la troisième, de la quatrième et de la cinquième années du secondaire et il détermine un contenu d'apprentissage obligatoire.

Ce contenu se veut un tronc commun pour tous les élèves inscrits en français, langue seconde, au second cycle du secondaire. Si toutefois le temps prévu à titre indicatif dans le régime pédagogique ne permettait pas à certains/es élèves d'atteindre les objectifs visés, il appartiendra aux commissions scolaires de mettre en place les moyens qu'elles jugeront les plus opportuns pour donner à ces élèves la possibilité de les atteindre. De même, il appartiendra aux commissions scolaires de prévoir l'enrichissement nécessaire pour les élèves qui pourraient dépasser ce tronc commun.

RELATION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

Le programme du second cycle du secondaire assure, par ses orientations ainsi que par la nature de ses objectifs et de son contenu, la continuité du programme du premier cycle du secondaire.

Les deux programmes mettent l'accent sur la langue comme instrument de communication et favorisent ainsi chez l'élève le développement d'une compétence à communiquer en français. Au second cycle du secondaire, l'élève est appelé/e à développer une compétence à communiquer faisant appel, et à l'oral et à l'écrit, à un champ de connaissances plus étendu qu'au premier cycle. Le programme vise donc à donner à l'élève qui désire s'intégrer au marché du travail dès la fin de ses études secondaires une connaissance de la langue française suffisante pour répondre à ses besoins immédiats. Par ailleurs, l'élève qui poursuivra des études collégiales pourra alors approfondir ses connaissances, dans le but de répondre à des exigences plus grandes.

De plus, les grandes orientations du programme de français, langue seconde, au secondaire sont de même nature que celles des autres programmes de langues élaborés par le ministère de l'Éducation, qu'il s'agisse de langue maternelle ou de langue seconde. En effet, l'objectif premier de ces programmes est de développer, chez l'élève, l'habileté à s'exprimer oralement et par écrit, dans diverses situations de communication. C'est donc l'aspect communicatif de la langue qui est privilégié, mais à des degrés divers, selon qu'il s'agit de programmes de langue maternelle ou de langue seconde.

BREF HISTORIQUE

De façon générale, on peut affirmer que dans les milieux scolaires québécois le concept de programme recouvre des réalités diverses. Certains identifient le programme aux manuels scolaires ou à une liste de structures et de vocabulaire; d'autres confondent méthode et programme. De fait, jusqu'en 1971, le document qui tenait lieu de programme de français, langue seconde, au secondaire dressait surtout une liste des manuels à l'étude et comportait des observations d'ordre méthodologique s'adressant à l'enseignant/e.

En 1971, le ministère de l'Éducation du Québec a publié un programme-cadre, **Core Programme in French as a second language Secondary I to V**, (M.E.Q., n° **410**) qui présentait des orientations générales au sujet de l'apprentissage d'une langue seconde à partir des théories s'inspirant de la linguistique structurale et de la psychologie béhavioriste. L'élaboration d'instruments plus précis relevait des organismes scolaires. Un autre document, **Syllabus Secondary V**, (M.E.Q., n° **16-3407 A**) présentait la liste des ouvrages que les élèves devaient étudier pour obtenir leur certificat d'études.

Une étude publiée en août 1977 par le ministère de l'Éducation (M.E.Q., n° **16-0114**) et conduite auprès des responsables de l'enseignement du français, langue seconde, dans les commissions scolaires a révélé que ce programme-cadre ne répondait plus aux besoins du milieu. On souhaitait un programme plus précis qui déterminerait des objectifs à atteindre ainsi que des contenus d'apprentissage et ce, pour chacune des années du secondaire.

Les résultats de cette étude ainsi que les désirs exprimés par le milieu lors de la consultation sur le Livre vert (1978) ont incité le Ministère à entreprendre l'élaboration d'un nouveau programme de français, langue seconde, pour les élèves du secondaire. Ce programme devait donc respecter les orientations de **L'École québécoise**[1], tout en tenant compte des besoins des élèves et des données nouvelles dans le domaine de la didactique des langues.

L'ANALYSE FORMELLE DES BESOINS

Une analyse formelle de besoins a pour but de déterminer les besoins particuliers d'une population scolaire donnée en vue de définir les objectifs d'apprentissage d'un programme d'études.

Dans le domaine de l'enseignement des langues, cette étude se fait de plus en plus en termes d'analyse de **besoins langagiers**. Afin de préciser ces besoins langagiers, les spécialistes recommandent de procéder à une enquête de type sociolinguistique au cours de laquelle on enregistre le discours des locuteurs/trices d'une langue donnée afin de déterminer comment ces derniers/ères utilisent cette langue dans telle ou telle circonstance. On peut ainsi identifier des besoins langagiers spécifiques pour certains publics (tels que les gardiens/nes de musée, les infirmiers/ères, les douaniers/ères, etc.) auxquels un programme particulier tenterait de répondre.

Cependant, une enquête de ce genre se révèle moins pertinente lorsqu'elle vise des adolescents/tes en situation scolaire. En effet, bien souvent, ces derniers/ères n'ont pas de besoins immédiats à part ceux que leur crée l'obligation d'apprendre la langue seconde comme matière scolaire. C'est pourquoi une analyse formelle de besoins de même nature que celles menées pour préciser les objectifs d'apprentissage de tout programme d'études, plutôt qu'une analyse formelle de besoins langagiers, semblait préférable.

Ainsi, une première étude a été effectuée à l'automne 1978 (M.E.Q., n° **16-3421**) auprès de parents, de cadres scolaires, de conseillers/ères pédagogiques, d'enseignants/tes et de chefs de groupes des sections de français, langue seconde, des écoles dont la langue d'enseignement est l'anglais, formant un échantillon représentatif des diverses régions administratives du Québec. Cette étude a été menée dans le but d'obtenir des indications permettant de déterminer la nature des objectifs généraux de chaque cycle du secondaire et ce, afin de pouvoir combler les écarts entre la situation actuelle et la situation désirée en ce qui a trait à la compétence des élèves en français, langue seconde.

De plus, une seconde étude a été menée en février 1979 (M.E.Q., n° **16-3427**) auprès d'élèves non francophones du secondaire en vue de connaître les activités d'apprentissage auxquelles ils/elles préféreraient s'adonner en classe. En plus de fournir des éléments essentiels à l'élaboration du guide pédagogique, les renseignements obtenus à partir de cette étude ont permis de tenir compte des intérêts des élèves dans le choix et la définition des objectifs terminaux du programme.

(1) Gouvernement du Québec, **L'École québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**, M.E.Q., Québec, 1979

LA PROBLÉMATIQUE

la situation actuelle

La recherche menée à l'automne 1978 (M.E.Q., n° **16-3421**) montre que, de façon générale, le milieu est insatisfait: la plupart des élèves que concerne cette recherche éprouvent de la difficulté à comprendre un message oral et à s'exprimer oralement avec efficacité; leur compétence est encore moindre en ce qui a trait à la lecture et à l'écriture.

De plus, la participation aux manifestations de la vie culturelle québécoise est faible à chacun des deux cycles du secondaire. Enfin, on s'accorde généralement à dire que tous les élèves, en particulier ceux/celles du premier cycle, sont très peu aptes à vivre et à travailler en français. Or, les changements profonds que connaît aujourd'hui la société québécoise exigent une connaissance plus étendue du français, à la fois comme langue du travail et comme véhicule socio-culturel.

la situation désirée

Selon la recherche, il serait souhaitable, d'abord et avant tout, que les élèves puissent communiquer oralement quand cela leur est utile, qu'ils/elles puissent le faire aisément et dans une langue correcte. On voudrait également que les élèves puissent communiquer à l'écrit (lecture et écriture) pour des besoins courants. Quant à la dimension culturelle, elle représente une préoccupation de moindre importance chez les répondants et les répondantes. Toutefois, si la société ne peut imposer ses valeurs culturelles à un groupe linguistique particulier, elle ne peut non plus préconiser un enseignement de la langue qui fasse abstraction de toute référence socio-culturelle, puisqu'une langue ne s'enseigne pas dans un vide culturel. Il est donc nécessaire d'introduire dans les cours de langue des éléments culturels afin de donner à l'élève les connaissances minimales essentielles à sa participation active à la société.

LES BESOINS PRIORITAIRES

Les résultats de cette recherche ont mis en évidence l'écart existant entre la situation actuelle et la situation désirée et témoignent ainsi de la nécessité d'élaborer un nouveau programme de français, langue seconde, pour les élèves du niveau secondaire.

Ce programme se devait de tenir compte, d'une part, des deux points principaux qui ressortent de la recherche, à savoir:

- la nécessité d'accorder la priorité à la communication orale;
- la nécessité de retenir principalement des objectifs d'ordre utilitaire;

et, d'autre part, en particulier au second cycle du secondaire, des exigences de la société québécoise actuelle.

LES VALEURS

Les données de la recherche (M.E.Q., n° **16-3421**) portant sur l'identification des besoins ont permis de dégager des valeurs qui traduisent les aspirations privilégiées de la population que concerne cette recherche, à savoir:

- l'autonomie de la personne;
- l'accueil et la compréhension de l'autre;
- la reconnaissance et le respect de l'identité personnelle.

Ces valeurs rejoignent celles que présente l'École québécoise[1], et que l'éducation doit transmettre:

- l'aptitude à communiquer son expérience sans négliger ou sous-estimer l'univers des émotions et des sentiments personnels (cf. 2.2.12, p. 27);
- le souci d'une langue correcte, manifestation du respect de soi et d'autrui et authentique expression d'une culture personnelle (cf. 2.2.14, p. 28);

(1) Gouvernement du Québec, **L'École québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**, M.E.Q., Québec, 1979.

- le respect de soi et d'autrui, fondement des rapports de justice dans la société (cf. 2.2.15, p. 28);
- la tolérance de plus en plus requise pour que chacun puisse être un élément dynamique dans une société pluraliste (cf. 2.2.15, p. 28).

LES FONDEMENTS

Les fondements du programme de français, langue seconde, au secondaire s'appuient sur les données récentes en didactique des langues et sont de trois ordres:

sociolinguistique

De plus en plus, les didacticiens et les didacticiennes mettent l'accent sur la langue en tant qu'instrument de communication. Cela suppose que l'on soit capable non seulement de comprendre et de produire des énoncés en langue seconde, mais aussi de savoir les utiliser de façon appropriée dans des situations de communication.

En effet, l'acte de communication ne se limite pas à un simple échange d'informations: il implique également que les participants/tes engagés/es dans une situation de communication soient capables d'établir un contact social, d'exprimer des opinions, des sentiments ou des attitudes, de faire agir autrui, etc.

socio-culturel

La langue constitue le véhicule par excellence des valeurs socio-culturelles d'une communauté. Elle ne doit donc ni s'enseigner ni surtout s'apprendre dans un vide culturel. Ainsi, il est essentiel que la réalité québécoise soit présente, d'une part, dans les diverses situations d'apprentissage qui permettront à l'élève d'atteindre les objectifs du programme et, d'autre part, dans l'environnement oral (émissions de radio, dialogues, etc.) ainsi que dans l'environnement écrit (affiches, journaux, dépliants, etc.) avec lesquels l'élève sera mis/e en contact.

La réalité québécoise sera de plus en plus présente, grâce aux documents sonores et écrits présentés aux élèves, au fur et à mesure que s'accroîtra leur compétence en langue seconde. C'est ainsi qu'au second cycle du secondaire, ces documents refléteront d'autant mieux la réalité québécoise qu'ils seront plus diversifiés.

didactique

Le cours de langue doit placer l'élève dans des conditions favorisant l'acquisition d'une certaine compétence à communiquer en français. Dans cette optique, il doit s'articuler autour d'activités de communication les plus authentiques possibles plutôt qu'autour d'un apprentissage de la grammaire qui soit systématique et décroché du réel.

L'OBJECTIF GLOBAL

L'enseignement du français, langue seconde, au secondaire vise à développer chez l'élève l'aptitude à communiquer dans les situations où l'usage de la langue française lui est nécessaire et utile.

En regard de cet objectif, le rôle du programme du second cycle du secondaire est de diriger l'élève vers l'acquisition d'un savoir d'ordre cognitif, mais aussi d'un savoir-faire d'ordre sociolinguistique et socio-culturel qui contribueront à son épanouissement. Le programme vise donc à développer, chez l'élève, une compétence de communication qui lui permettra de s'exprimer avec une certaine aisance en français et ainsi de réaliser diverses interactions dans des situations de communication variées. Cette compétence lui permettra d'assumer un rôle actif au sein de la communauté québécoise.

Cet objectif global s'inscrit dans le cadre des finalités de l'éducation présentées dans L'École québécoise.[1]

(1) Gouvernement du Québec, **L'École québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**, M.E.Q., Québec, 1979.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux ont été élaborés à partir des résultats de la recherche sur l'analyse des besoins (M.E.Q., n° **16-3421**) et du sondage auprès des élèves (M.E.Q., n° **16-3427**).

À la fin du second cycle du secondaire, l'élève devrait avoir acquis une compétence suffisante et avoir maîtrisé les habiletés langagières nécessaires pour être en mesure de:

- **comprendre**
  - *diverses interactions, dans des situations de communication variées, portant sur des sujets reliés à ses besoins et à ses intérêts;*
  - *divers messages écrits portant sur des sujets reliés à son environnement socio-culturel et professionnel;*

- **s'exprimer**
  - *oralement, avec une certaine aisance, dans des situations de communication variées portant sur des sujets reliés à ses besoins et à ses intérêts;*
  - *par écrit dans des situations de communication variées portant sur des sujets d'ordre social et professionnel reliés à ses besoins et à ses intérêts.*

LES OBJECTIFS TERMINAUX

Les objectifs terminaux que les élèves auront à atteindre à la fin du second cycle du secondaire précisent les objectifs généraux du programme. Le programme comporte, pour chacune des trois années d'études:

- des objectifs de communication orale;
- des objectifs d'écoute;
- des objectifs de communication écrite:
  - lecture,
  - écriture;
- un inventaire linguistique.

Les objectifs terminaux ne sont pas présentés selon une gradation particulière. Par ailleurs, il y a un lien étroit, quant au contenu, entre les différents groupes d'objectifs. On aura tout avantage à regrouper certains objectifs dans les unités ou les séquences d'enseignement.

Il est à remarquer que les objectifs terminaux ne font pas mention, de façon explicite, de la dimension socio-culturelle présentée dans l'objectif global ni des valeurs qui se dégagent des résultats de l'analyse formelle des besoins (M.E.Q., n° **16-3421**). Cela ne signifie nullement que l'enseignant/e doive s'en désintéresser. Au contraire, il/elle devra y porter une attention particulière puisqu'il est primordial que cette réalité dépasse le simple stade des intentions. C'est surtout en utilisant des documents authentiques et lors du choix des situations de communication appropriées que l'enseignant/e pourra intégrer cette dimension dans son enseignement.

les objectifs de communication orale

Les objectifs de communication orale du second cycle du secondaire se présentent sous une forme quelque peu différente de ceux du premier cycle. Cela s'explique du fait que l'élève a déjà acquis, au premier cycle, une certaine compétence en langue qui lui servira d'appui au second cycle. En effet, au premier cycle, on vise le développement, chez l'élève, d'une compétence de communication lui permettant de s'exprimer, de façon adéquate, dans les situations de communication les plus usuelles (achat, demande de renseignements, invitation, etc.). Au second cycle, c'est vers une compétence plus diversifiée que l'on doit orienter l'élève afin qu'il/elle puisse communiquer avec une certaine aisance en français dans diverses situations de communication liées aux besoins et aux intérêts d'élèves qui terminent leurs études secondaires.

Les objectifs de communication orale se présentent de la façon suivante:

- **en troisième secondaire**, la présentation en deux volets (A et B) telle qu'on la retrouve au premier cycle du secondaire a été maintenue pour la plupart des objectifs. Tout comme au premier cycle, cette présentation a pour but de mettre en évidence l'interaction des participants/tes à un échange. On notera que les volets A reprennent plusieurs des éléments présentés au premier cycle, ce qui permettra une consolidation des acquis. Les exemples de réalisations langagières qui apparaissent dans chacun des objectifs indiquent le type d'énoncés que l'élève sera appelé/e à comprendre et à produire. On remarquera que, compte tenu de la nature des objectifs à atteindre, plusieurs autres énoncés sont tout aussi plausibles. Les repères grammaticaux, ainsi que l'inventaire linguistique que l'on trouve aux pages 54 à 56, permettent de délimiter le contenu linguistique de l'objectif.

- **en quatrième secondaire**, les objectifs ne sont plus présentés en deux volets. À ce stade de son apprentissage, l'élève devrait être en mesure de s'exprimer plus librement ou plus spontanément, et de donner plus d'envergure à ses interventions. Pour cette raison, les réalisations langagières ne sont plus précisées, sauf dans le cas d'objectifs faisant appel à un contenu linguistique spécifique. De même qu'en troisième secondaire, les repères grammaticaux, ainsi que l'inventaire linguistique que l'on trouve aux pages 82 à 84, permettent de délimiter le contenu linguistique de l'objectif.

- **en cinquième secondaire**, les objectifs se présentent comme en quatrième secondaire, sans toutefois préciser de repères grammaticaux. Cette absence de repères grammaticaux ne signifie nullement l'abandon de tout enseignement de la grammaire; elle permet plutôt à l'enseignant/e de porter une attention particulière aux besoins propres à son groupe d'élèves et ainsi de combler leurs lacunes sur le plan grammatical. Les objectifs de la cinquième secondaire, tout en s'appuyant sur les habiletés langagières acquises au cours des quatre années antérieures, font appel à une plus grande maîtrise, de la part de l'élève, de ces mêmes habiletés.

Les objectifs de communication orale comportent également, pour chacune des trois années du second cycle, des situations de communication que l'on retrouve sous la rubrique SITUATIONS POSSIBLES. Ces situations permettent de mieux cerner le comportement langagier que l'élève devra manifester à la fin de ses études secondaires. D'autres situations, tout aussi possibles, pourraient être retenues par l'enseignant/e.

Les deux tableaux qui suivent ont pour but de donner une vue d'ensemble des objectifs de communication orale au secondaire. Le tableau I (p. 8-9) est un tableau synthèse des objectifs du second cycle; il indique les liens avec les objectifs du premier cycle. Le tableau II (p. 10-11) présente la répartition des objectifs du secondaire selon les grandes fonctions de la communication telles qu'elles sont définies par Jakobson [1]. Il est à remarquer que ce regroupement des objectifs ne devrait pas être perçu comme un cloisonnement entre les objectifs et les fonctions, mais plutôt comme une vue d'ensemble des objectifs classés selon l'intention première de communication qui se dégage de l'objectif.

(1) Jakobson, R., **Essais de linguistique générale**, Paris, Éditions de Minuit, collection Points, n° 17, 1970, p. 213-220.

TABLEAU I

TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

Le symbole x indique que cet objectif, ou des éléments de cet objectif, apparaissent dans ce degré du secondaire.

Le symbole ø indique que cet objectif n'apparaît pas dans ce degré du secondaire.

Le symbole * indique que certaines des situations de communication proposées s'inscrivent dans le prolongement d'un objectif apparaissant dans ce degré du secondaire.

1re sec.	2e sec.	3e secondaire	Pages
*	*	Demander ou donner un avis, un conseil ou une suggestion	18-21
ø	ø	S'enquérir d'une intention ou d'une ambition, ou l'exprimer	22-25
*	x	S'enquérir de la durée d'un événement ou d'une action, ou l'indiquer	26-29
*	*	S'enquérir des paroles de quelqu'un ou les rapporter	30-33
ø	*	S'informer d'un événement ou d'une action, ou les situer dans le temps (antériorité, simultanéité, postériorité)	34-37
x	x	Exprimer ses sentiments	38
ø	ø	Utiliser des expressions permettant de se reprendre, de se corriger ou de préciser sa pensée	39
ø	ø	Insister sur un fait en utilisant une tournure emphatique	40
ø	ø	S'informer de la prononciation ou de l'exactitude d'un mot	41

1re sec.	2e sec.	3e sec.	4e secondaire	Pages
x	x	ø	Faire la description d'une personne	60-61
ø	x	ø	Fournir des renseignements sur un objet perdu	62-63
x	x	ø	Rapporter une série de faits ou d'événements passés ayant modifié l'état physiologique ou psychologique	64-65
·	·	x	Donner un conseil ou faire une suggestion	66-67
ø	x	ø	Exprimer son opinion au sujet d'un événement ou d'une personne	68-69
ø	ø	ø	Situer un événement ou une action dans le temps par rapport au déroulement de l'action	70
x	x	x	Exprimer ses sentiments	71
x	ø	ø	Engager, maintenir ou rompre un échange	72

1re sec.	2e sec.	3e sec.	4e sec.	5e secondaire	
x	x	ø	x	Donner des renseignements sur soi	88
x	x	x	x	Inciter quelqu'un à agir	89
x	x	x	x	Réagir à des faits et à des événements	90
ø	x	ø	x	Exprimer et défendre son point de vue	91
ø	ø	x	ø	Rapporter les propos de quelqu'un	92

TABLEAU II

RÉPARTITION DES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE SELON LES FONCTIONS DE LA COMMUNICATION[1]

	FONCTIONS				
	RÉFÉRENTIELLE	**CONATIVE (incitative)**	**EXPRESSIVE**	**MÉTALINGUISTIQUE**	**PHATIQUE**
1re secondaire	Demander ou donner des renseignements sur: • un déplacement, • une personne, • des activités passées. Demander (donner ou refuser) une permission ou un service. S'informer ou informer quelqu'un de la santé d'une personne. Demander si un fait est vrai, possible, certain; (le confirmer ou l'infirmer).	Demander ou dire à quelqu'un de faire quelque chose; (accepter ou refuser). Offrir (accepter ou refuser) un service.	Formuler: • des remerciements, • des excuses, ou y répondre.	S'informer ou informer quelqu'un au sujet de la langue seconde.	Engager une conversation téléphonique ou y répondre. objet de la conversation)
2e secondaire	Présenter quelqu'un ou répondre de façon appropriée quand on nous présente. Demander ou donner des renseignements sur: • un objet à acquérir, • un petit appareil, • un événement à venir. Demander de comparer ou comparer des personnes ou des lieux. S'enquérir d'une expérience fâcheuse ou la raconter. Faire des commentaires sur le temps qu'il fait ou réagir à des commentaires.	Formuler (accepter ou refuser) une invitation. Demander ou exprimer une intention concernant une activité à réaliser.	Exprimer son opinion sur une personne, un événement ou un objet, ou demander à quelqu'un de le faire.		

(1) Les fonctions dont il est ici question sont celles que définit Jakobson dans **Essais de linguistique générale**, Collection Points, n° **17**, p. 213-220, 1970. Ce regroupement des objectifs sous chacune des fonctions ne doit pas être perçu comme un cloisonnement entre les objectifs et les fonctions.

	FONCTIONS				
	RÉFÉRENTIELLE	**CONATIVE (incitative)**	**EXPRESSIVE**	**MÉTALINGUISTIQUE**	**PHATIQUE**
3e secondaire	S'enquérir d'une intention ou d'une ambition, ou l'exprimer. S'enquérir de la durée d'un événement ou d'une action, ou l'indiquer. S'enquérir des paroles de quelqu'un, ou les rapporter. S'informer d'un événement ou d'une action, ou les situer dans le temps.	Demander ou donner un avis ou un conseil, ou faire une suggestion.	Exprimer des sentiments (joie, espoir, crainte, déception).	S'informer de la prononciation ou de l'exactitude d'un mot.	Utiliser des expressions permettant de se reprendre, de se corriger ou de préciser sa pensée. Insister sur un fait en utilisant une tournure emphatique.
4e secondaire	Faire la description d'une personne. Fournir des renseignements sur un objet perdu. Rapporter une série de faits ou d'événements passés. Situer un événement ou une action dans le temps.	Donner un conseil ou faire une suggestion.	Exprimer des sentiments (indifférence, indignation, inquiétude, colère). Exprimer son opinion au sujet d'un événement ou d'une personne.		Engager, maintenir ou rompre un échange.
5e secondaire	Donner des renseignements sur soi. Rapporter les propos de quelqu'un.	Inciter quelqu'un à agir.	Réagir à des faits et à des événements. Exprimer et défendre son point de vue.		

Remarque: L'absence de la fonction poétique, en communication orale, s'explique du fait que des objectifs de cette nature seraient ici trop ambitieux.

les objectifs d'écoute

Les objectifs d'écoute ont un double but: d'une part, faire connaître à l'élève divers types d'interactions qui dépassent le cadre restreint des interactions enseignant/e-élève ou élève-élève; d'autre part, faire connaître à l'élève quelques registres de langue pour qu'il/elle puisse s'adapter, le cas échéant, à diverses situations de communication authentiques. Afin de faciliter l'utilisation de documents authentiques, aucun contenu linguistique n'est précisé dans ces objectifs d'écoute. Toutefois, ce contenu devra être de même nature que celui des objectifs de communication orale.

les objectifs de communication écrite

Les objectifs de communication écrite (lecture et écriture), tout comme ceux de communication orale, visent à développer, chez l'élève, une compétence de communication suffisante pour lui permettre de réaliser diverses interactions dans des situations de communication variées, liées aux besoins et aux intérêts d'élèves du second cycle du secondaire. Comme les objectifs d'écoute, ces objectifs doivent avoir un lien étroit, par la nature de leur contenu, avec les objectifs de communication orale.

En lecture, les textes proposés sont de même nature pour les trois années du second cycle du secondaire. On notera toutefois que la longueur du texte retenu, et surtout son contenu, permettront d'établir une certaine progression dans le degré de difficulté de la troisième à la cinquième secondaire.

En écriture, le contenu demeure modeste; il est centré sur une utilisation pratique de l'écrit. On trouvera, à la suite des objectifs d'écriture, un contenu orthographique et grammatical nécessaire à l'atteinte des objectifs visés.

l'inventaire linguistique

On trouvera à la suite des objectifs terminaux, pour chacune des trois années du second cycle, un inventaire linguistique contenant l'ensemble des éléments lexicaux nécessaires à l'atteinte des objectifs. On notera que ces inventaires s'ajoutent à ceux du premier cycle. L'enseignant/e pourra donc puiser dans les inventaires des deux cycles les éléments lexicaux que nécessite la situation de communication.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE SOUS-JACENTE AU PROGRAMME

Les objectifs du programme favorisent une démarche pédagogique qui privilégie l'enseignement de la langue comme instrument de communication. Ils visent donc le développement, chez l'élève, d'une compétence à communiquer, à l'oral et à l'écrit. Cela signifie que l'élève est amené/e non seulement à construire des énoncés mais aussi à les utiliser de façon appropriée dans des situations de communication les plus authentiques possibles. Ainsi, bien qu'il garde toute son importance, l'apprentissage des éléments syntaxiques et grammaticaux devient subordonné aux objectifs de communication et aux situations de communication qui s'y rattachent.

LE GUIDE PÉDAGOGIQUE

Le programme ne saurait être un instrument pédagogique complet s'il n'était accompagné d'un guide pédagogique dynamique et stimulant. Le guide présente une variété de moyens et de techniques d'enseignement de la langue seconde permettant à l'enseignant/e d'ajuster son enseignement de façon qu'il/elle puisse tenir compte des orientations du programme. Il propose des activités à réaliser en classe afin que l'élève puisse développer des habiletés en langue orale, en lecture et en écriture.

LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

3e ANNÉE DU SECONDAIRE

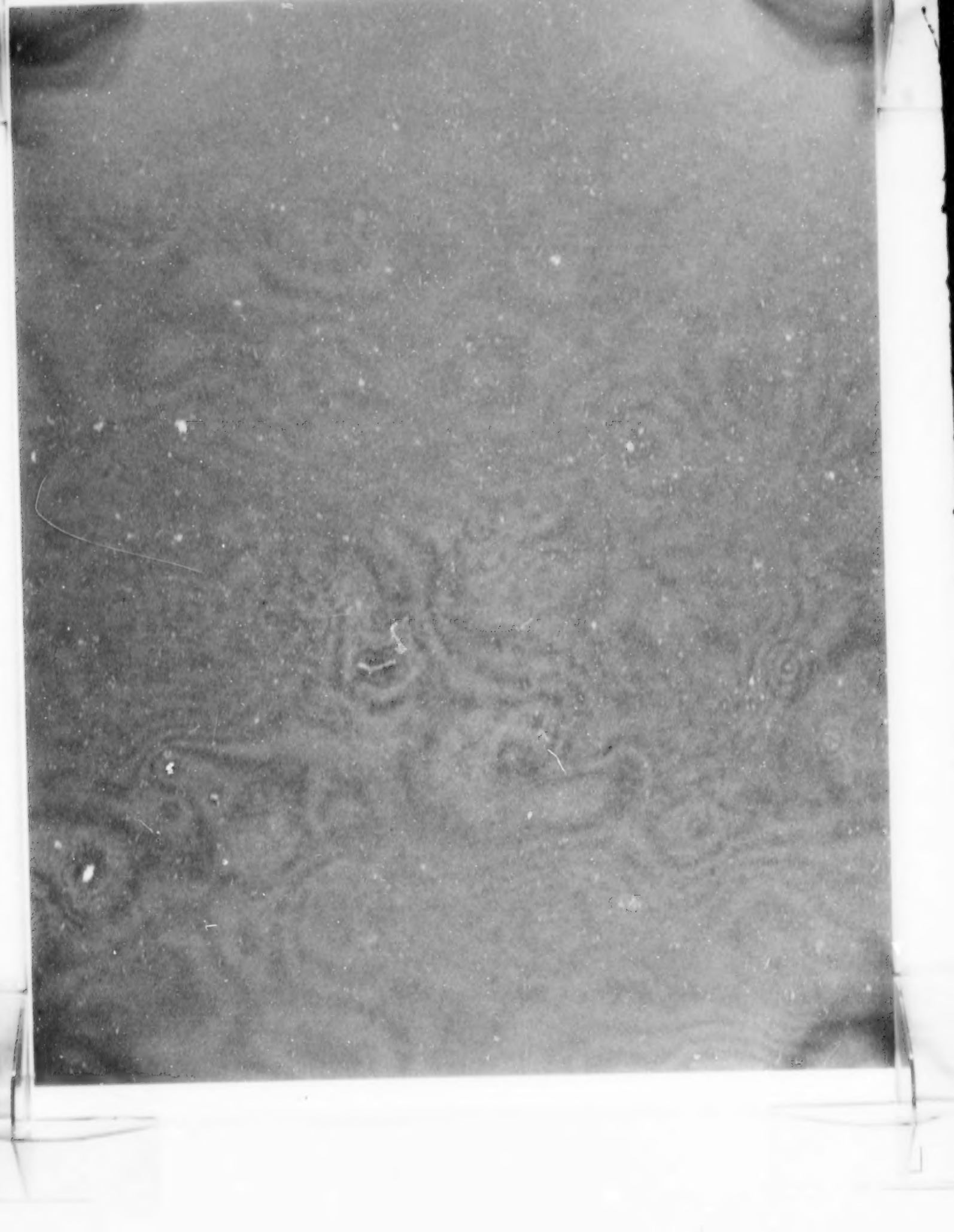

Les parenthèses indiquent diverses possibilités de réalisations langagières.

Les lignes obliques indiquent un choix entre deux éléments.

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE

OBJECTIF 1-A

L'élève sera capable de demander un avis ou un conseil

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– À ton avis, qu'est-ce que je devrais faire?
– Qu'est-ce que tu penses/vous pensez que je devrais faire?
– Qu'est-ce que tu/vous en penses/pensez?
– Qu'est-ce que tu ferais/vous feriez, à ma place?
– Je suis censé/« supposé » aller chez Nicole samedi soir, mais je (ne) sais pas quoi porter. Est-ce que tu crois/vous croyez que je pourrais porter mes jeans?

OBJECTIF 1-B

L'élève sera capable de donner un avis ou un conseil, ou de faire une suggestion.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Je (ne) sais (vraiment) pas quoi te/vous dire/conseiller. Tu devrais/vous devriez en parler à Claude. Il pourrait peut-être/sûrement t'/vous aider.
– Je préfère ne pas me mêler de ça! Parles-en/parlez-en plutôt à Claudette.
– (Bien, c'est simple) prends l'autobus.
– Tu prendras l'autobus.
– À ta place, moi, je réfléchirais encore un peu.
– Je te/vous suggère d'aller le/la/les voir (immédiatement).

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– du pronom « en »

– de « être censé » + verbe à l'infinitif

– des temps et des modes:

- impératif
- futur simple
- conditionnel présent

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous avez été invité/e à une soirée (un spectacle, etc.) par un garçon ou une fille qui vous plaît bien. Vous hésitez sur la façon de vous habiller, sur le choix d'un cadeau, etc. (cf. objectif 2A-2B, 2e secondaire).

2. Vous avez l'occasion de partir en vacances pour une semaine, mais vous allez manquer un examen très important (cf. objectif 5A-5B, 2e secondaire).

3. Vous avez un peu d'argent en banque. Vous songez à vous acheter un cyclomoteur mais vous n'êtes pas certain/e que c'est une bonne façon de dépenser votre argent (cf. objectif 3A-3B, 2e secondaire).

4. Vous devez choisir vos cours à option. Plusieurs vous intéressent.

5. Vous êtes très en retard pour remettre un travail important. Vous demandez à vos camarades comment expliquer ce retard.

OBJECTIF 2-A

L'élève sera capable de s'enquérir des intentions ou des ambitions d'une autre personne.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Fais-tu quelque chose de spécial cet été?
– Qu'est-ce que tu voudrais faire, toi, plus tard?
– Qu'est-ce que tu vas faire après ton secondaire?
– As-tu l'intention d'aller au cégep?

OBJECTIF 2-B

L'élève sera capable d'exprimer une intention ou de faire part d'une ambition personnelle.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– J'aimerais bien aller en voyage cet été!
– Moi, je voudrais devenir électricienne.
– Si j'ai de bonnes notes, je pourrai prendre un cours à option.
– Je voudrais avoir de bonnes notes pour pouvoir aller au cégep.
– Quand j'aurai terminé mes études, je voudrais voyager.
– Quand j'aurai fini mon secondaire, je prendrai un cours de dessin.
– J'ai l'intention de prendre des leçons de guitare.
– J'ai/j'aurais envie de faire du théâtre.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– des locutions verbales

- avoir l'intention de
- avoir envie de

→ + infinitif

– d'une principale au futur + subordonnée au présent introduite par « si »

– des temps et des modes:

- futur antérieur
- conditionnel présent

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous songez à abandonner vos études dès que possible. Avant de prendre une décision, vous désirez connaître les intentions de vos camarades quant à l'abandon ou à la poursuite de leurs études.
2. Vous vous joignez à un groupe de jeunes qui discutent de leurs projets d'avenir à court ou à long terme.
3. Vous devez rédiger un article pour le journal de l'école sur les projets d'avenir des élèves. Vous menez une petite enquête sur ce sujet.

OBJECTIF 3-A

L'élève sera capable de s'enquérir de la durée d'un événement ou d'une action dans le but de les situer dans leur cadre temporel.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Ça fait combien de temps/longtemps que tu (m')attends?
– (Est-ce que) tu (m')as attendu longtemps?
– Depuis quand est-ce que tu vas à cette école?
– Tes parents sont partis pour combien de temps?
– Tu vas être là jusqu'à quand/quelle heure?

OBJECTIF 3-B

L'élève sera capable d'indiquer la durée d'un événement ou d'une action en les situant dans leur cadre temporel.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Je suis allé à cette école pendant cinq ans. / Je vais à cette école depuis deux ans.
– Il y a longtemps que je t'attends.
– Ça fait longtemps que j'habite là.
– Je t'attends depuis quinze minutes! / Je l'ai attendu pendant une heure.
– Mes parents sont partis en Europe → pour un mois. / depuis un mois. / jusqu'au mois de juin.
– Ça fait / il y a (déjà) un mois que mes parents sont partis en Europe.
– J'attendrai jusqu'à ce que tu partes.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– des prépositions: pendant
depuis
pour
jusqu'à

– de la conjonction « jusqu'à ce que » + subjonctif

– des expressions: il y a longtemps que . . .
ça fait longtemps que . . .
il y a / ça fait > + substantif

SITUATIONS POSSIBLES

1. Il y a eu un vol chez vos voisins. Les policiers vous demandent de leur fournir des précisions quant aux allées et venues de vos voisins, à vos relations avec eux, etc.
2. Vous aviez donné rendez-vous à un/e camarade. Il y a eu confusion concernant l'heure ou l'endroit. Vous avez attendu une demi-heure en vain . . . (cf. objectif 1A-1B et 8A-8B, 1re secondaire).

OBJECTIF 4-A

L'élève sera capable de s'enquérir d'une information donnée par une tierce personne.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Et puis, qu'est-ce qu'il (t') a dit?
– Lui/leur as-tu demandé?
– T'es-tu informé au sujet de l'horaire des autobus?
– Qu'est-ce qu'elle t'a conseillé (de faire)?
– Qu'est-ce qu'ils t'ont suggéré?

OBJECTIF 4-B

L'élève sera capable de rapporter les paroles d'une tierce personne.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES

— Elle pense/dit
- qu'elle ne peut pas venir.
- qu'elle sera là à 16 heures.
- que Jacques est déjà parti.
- que Jacques était (déjà) parti (à ce moment-là).

— Ils (m') ont suggéré de prendre l'autobus.

— Elle m'a demandé de lui/leur téléphoner (avant 16 heures).

— Il m'a demandé ce que je ferais. Alors, je (lui) ai répondu/dit que je partirais.

— Elle a dit
- qu'elle ne viendrait plus.
- qu'elle n'avait rien vu/n'avait vu personne.
- que l'eau n'était pas encore assez chaude.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– des verbes: demander, dire, suggérer et conseiller + infinitif

– des pronoms personnels compléments d'objet indirect

– des formes négatives: ne . . . pas encore
ne . . . plus
ne . . . rien
ne . . . personne

– de « ce que » et « ce qui »

– des temps et des modes:

1) principale au présent de l'indicatif + subordonnée:
   - au présent
   - au passé composé
   - au plus-que-parfait
   - au futur simple

2) principale au passé composé + subordonnée:
   - au conditionnel présent
   - au plus-que-parfait
   - à l'imparfait

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous devez transmettre un message téléphonique sans omettre de détails car il s'agit d'un rendez-vous important pour votre ami/e (cf. objectif 8A-8B, 1re secondaire).
2. Vous avez acheté un appareil quelconque. Vous indiquez à vos camarades comment l'utiliser d'après les indications de la vendeuse ou du vendeur (cf. objectifs 3A-3B et 4A-4B, 2e secondaire).
3. Vous avez été chargé/e d'obtenir des renseignements sur un événement qui aura lieu dans un avenir prochain. Vous devez communiquer ces renseignements (cf. objectif 5A-5B, 2e secondaire).
4. Vous avez été convoqué/e au bureau de la directrice ou du directeur. Vos camarades voudraient savoir ce qui s'y est dit!
5. Vous avez été témoin d'une querelle entre deux de vos amis ou amies. Vos camarades voudraient savoir comment cela s'est terminé . . .

OBJECTIF 5-A

L'élève sera capable de s'informer dans le but de situer un événement ou une action dans le temps.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Quand est-ce que tu l'as connu?
– Le/la/les connaissais-tu à ce moment-là?
– Qu'est-ce que tu as/vous avez fait pendant ce temps-là?
– Qu'est-ce que tu vas/vous allez faire pendant ce temps-là?
– Qu'est-ce que tu faisais/vous faisiez pendant ce temps-là?
– On a jusqu'à quand/quelle date pour s'inscrire?

OBJECTIF 5-B

L'élève sera capable de situer un événement ou une action dans le temps en établissant des relations d'antériorité, de simultanéité et de postériorité.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES	
– Je l'ai connu avant l'été. – Il faut s'inscrire avant le 15 mai. – Prends un café avant de partir. – Elle est arrivée avant qu'il parte.	Antériorité
– Je l'ai connu pendant l'été. – J'ai étudié/étudiais pendant qu'il lisait. – J'étudierai pendant qu'il lira. – J'écoute la radio en étudiant.	Simultanéité
– On peut s'inscrire après le 15 mai. – Je l'ai connu après les Fêtes. – On est parti après avoir visité le musée.	Postériorité

REPÈRES GRAMMATICAUX

Expression de:

– l'antériorité:

- avant + substantif
- avant + date
- avant de + infinitif
- avant que + subjonctif

– la simultanéité:

- pendant + substantif
- pendant que + < imparfait de l'indicatif / futur simple
- en + gérondif

– la postériorité:

- après + substantif
- après + date
- après + infinitif passé

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous devez expliquer les règles d'un nouveau jeu à vos camarades.
2. Vous devez rappeler certaines directives concernant diverses activités avant, pendant et après le carnaval (cf. objectif 5A-5B, 2e secondaire).
3. Vous devez donner un compte rendu détaillé de vos activités.
4. Vous avez préparé un plat qui plaît à vos camarades. Vous leur donnez la recette de mémoire.

OBJECTIF 6

L'élève sera capable d'exprimer sa joie, son espoir, sa crainte ou sa déception à propos d'un événement particulier.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES*
– Je suis/j'étais fou de joie!
– Je (n') ai jamais été aussi heureuse.
– Je suis tellement contente!
– J'espère qu'il ne sera pas malade.
– J'espère qu'elle pourra venir.
– J'ai peur qu'il ne puisse pas venir au cinéma avec nous.
– Je suis vraiment (très) déçu.
– Je (ne) pensais pas qu'elle pouvait/pourrait (me) faire ça!

* On trouvera ici des énoncés utilisant des éléments linguistiques exprimant de façon explicite des sentiments (par exemple, la peur: J'ai peur du chien). D'autres énoncés, qu'il n'est pas possible de présenter dans leur totalité, peuvent implicitement exprimer les mêmes sentiments (par exemple, la peur: Ah! un chien!).

OBJECTIF 7

L'élève sera capable d'utiliser des expressions lui permettant de se reprendre, de se corriger ou de préciser sa pensée.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– J'en ai compté dix, **pardon**, neuf.
– Il était devant le bureau, **ou plutôt (non)**, à côté.
– Il y a cinq côtés dans un hexagone, **je veux dire** six.
– Paul est arrivé vers midi, à midi et quart **plus exactement**.

OBJECTIF 8

L'élève sera capable d'insister sur un fait en utilisant une tournure emphatique.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Ah! ça, ça me plaît (bien).
– Oui/non, c'est Marcel qui l'a trouvé!
– Elle, c'est ma cousine; lui, c'est mon frère.
– Va voir ce film-là, c'est complètement fou!

OBJECTIF 9

L'élève sera capable de s'informer de la prononciation ou de l'exactitude d'un mot.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– Est-ce que c'est (bien) comme ça que ça se dit/prononce?
– Comment est-ce qu'on dit/prononce ce mot-là?
– C'est exact/bien?
– Je ne sais pas comment dire/prononcer ça . . .

LES OBJECTIFS TERMINAUX D'ÉCOUTE

À partir de documents sonores variés, qui présentent un contenu semblable à celui des objectifs de communication orale, l'élève devra:

1. démontrer sa compréhension d'un avis, d'un conseil ou d'une suggestion;

2. démontrer sa compréhension des intentions ou des ambitions de quelqu'un;

3. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à un événement ou à une action; il/elle devra identifier:

   - la nature de l'événement ou de l'action;
   - la durée de l'événement ou de l'action;
   - les relations temporelles (antériorité, simultanéité, postériorité);

4. identifier les sentiments exprimés;

5. identifier certains paramètres de la communication:

   - groupe d'âge des participants/tes (enfants, adultes);
   - statut des participants/tes (amis/es, inconnus/es, etc.);
   - attitude des participants/tes (neutre, agressive, etc.);
   - intention de l'émetteur/trice (informer, faire agir, etc.).

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ÉCRITE

Lecture

Écriture

LA LECTURE

L'élève sera capable de:

1. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à une personne, un lieu, un objet ou un événement*;

2. démontrer sa compréhension d'un avis, d'un conseil ou d'une suggestion;

3. démontrer sa compréhension des intentions ou des ambitions de quelqu'un;

4. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à un événement ou une action; il/elle devra identifier:

   - la nature de l'événement ou de l'action;
   - la durée de l'événement ou de l'action;
   - les relations temporelles (antériorité, simultanéité, postériorité)

5. identifier les sentiments exprimés;

6. identifier certains paramètres de la communication:

   - le groupe d'âge des participants/tes ou des personnages (enfants, adultes);
   - le statut des participants/tes ou des personnages (amis/es, inconnus/es, etc.);
   - l'attitude des participants/tes ou des personnages (neutre, agressive, etc.);
   - l'intention de l'émetteur/trice (informer, faire agir, etc.).

* Cf. Programme du 1er cycle du secondaire.

TYPES DE TEXTES	CARACTÉRISTIQUES
– Lettres d'opinions / amicales	– Environ 150 mots, sur des sujets reliés aux intérêts des élèves
– Textes ou extraits de textes	– Environ 200 mots, sur des sujets convenant à des adolescents/tes
– Récits	– De 1 500 à 2 000 mots

SOURCES POSSIBLES
Encyclopédies, journaux, plaquettes, recueils de textes, revues, etc.

L'ÉCRITURE

L'élève sera capable de:

1. demander ou donner des renseignements relatifs à une personne, un objet, un lieu ou un événement*;
2. exprimer des sentiments (joie, surprise, déception, etc.);
3. exprimer une intention ou une ambition personnelle;
4. donner des renseignements relatifs à la durée d'un événement ou d'une action.

* Cf. Programme du 1er cycle du secondaire

CONTENU GRAMMATICAL ET ORTHOGRAPHIQUE

1) L'orthographe d'usage en rapport avec l'objectif visé.

2) L'emploi et l'orthographe grammaticale

- du féminin du nom et de l'adjectif;
- du pluriel du nom et de l'adjectif;
- des temps:
  - présent de l'indicatif,
  - passé composé,
  - imparfait.

3) L'accord du verbe avec le sujet.

TYPES DE TEXTES POSSIBLES

- Messages
- Lettres
- Cartes postales
- Petites annonces

INVENTAIRE LINGUISTIQUE

Remarque: L'inventaire qui suit s'ajoute à ceux du premier cycle. L'enseignant/e pourra puiser dans les inventaires des deux cycles les éléments lexicaux que nécessite la situation de communication.

1. **Les substantifs**

accordéon
adversaire
affiche
agent/e d'assurance
agent/e d'immeuble
amende
architecte
architecture
arrestation
artiste
autorisation
aventure
avis
bagage(s)
beau-frère
beau-père
belle-mère
belle-soeur
caissier/ère
casque protecteur
certificat d'assurance
certificat de compétence
chemin
choix
circonstance
circulation
code de la sécurité routière
comptable (agréé/e)
conducteur/trice
conseil
contravention
cours (à option)
crainte
cyclomoteur
danseur/euse
décision
dégât(s)
dessin
destination
dommage(s)
douane
enquête
espoir
esthéticien/ne
étude(s)
exposé
exposition
flûte
frein(s)
immeuble
itinéraire
joie
kilomètre
limite de vitesse
litre
mariage
mécanicien/ne
musicien/ne
notaire
opérateur/trice
opinion
orgue
panne (en)
parc-mètre (parcomètre)
passage à niveau
passage pour piétons
pédale
peinture
permis (de conduire)
phare
piano
piéton
plaque (d'immatriculation)
plainte
pneu

procès
projet
prudence
querelle
réclamation
récompense
rendez-vous
route
serrure
siège
soupçon
témoin
trottoir
vacances
vélomoteur
vendeur / vendeuse
viaduc
violon
vitesse
voie ferrée
voyage

2. **Les qualificatifs**

absurde
accusé
agréable
allumé
antipathique
bizarre
cher
déçu
dispendieux
divertissant
économique
énervant
énervé
éteint
excité
fâché
joyeux
malhonnête
mécontent
obligatoire
ordinaire
phénoménal
plaisant
prudent
rapide
reposant
sécuritaire
sensationnel
sombre

3. **Les verbes**

adorer
admettre
admirer
apprécier
autoriser
avoir envie (de)
avoir l'intention (de)
avouer
céder
circuler
conduire
conseiller
déclarer
dépenser
devenir
disputer (se)
énerver (s')
espérer
faire attention (à)
geler
habiller (s')
hésiter
jeter
participer
plaindre (se)
porter
prévoir
proposer
récompenser
réfléchir
rire
rouler
s'amuser
se méfier
suggérer
témoigner
terminer (se)

LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

4e ANNÉE DU SECONDAIRE

LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

4e ANNÉE DU SECONDAIRE

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE

OBJECTIF 1

L'élève sera capable de faire la description d'une personne. Il/elle fera mention de:

- ses caractéristiques physiques;
- ses attitudes affectives ou intellectuelles;
- ses comportements.

SITUATIONS POSSIBLES
1. Vous connaissez une fille ou un garçon qui vous plaît bien. Vous voulez expliquer à vos amis qui ne la/le connaissent pas pourquoi vous tenez à son amitié. 2. Vous connaissez une fille ou un garçon qui ne vous plaît pas. Vous expliquez à vos camarades pourquoi vous ne pouvez pas vous joindre au groupe lorsqu'elle/il y est. 3. Une personnalité (monde du spectacle, du sport, etc.) vous plaît bien (ou ne vous plaît pas). Vous expliquez à vos camarades pourquoi cette personne vous plaît ou vous déplaît.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– d'adjectifs mélioratifs et péjoratifs

– des expressions: tomber/taper sur les nerfs
énerver
fatiguer

– des pronoms c.o.d. « me », « le » et « la »

– du verbe **trouver** + adjectif

OBJECTIF 2

L'élève sera capable de donner des renseignements concernant un objet perdu. Il/elle devra:

- décrire l'objet;
- identifier le moment présumé de la disparition;
- identifier le lieu présumé de la disparition;
- exprimer un doute quant aux hypothèses émises par une autre personne;
- émettre des hypothèses quant aux circonstances entourant la disparition.

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous aviez un bijou (montre, bague, bracelet, etc.) auquel vous teniez beaucoup. Vous ne le trouvez plus. Vous ne savez pas s'il a été volé ou perdu. Vous essayez de le retrouver en vous adressant à différents endroits où vous auriez pu l'avoir perdu.
2. Vous avez laissé un petit appareil (magnétophone, radio, etc.) dans un autobus. Vous vous rendez au bureau des objets trouvés de la compagnie d'autobus.
3. Vous avez posté un colis qui n'est jamais arrivé à destination. Vous faites une réclamation au bureau de poste.
4. Vous aviez apporté votre appareil-photo à l'école. Vous l'avez laissé dans la classe pendant la pause entre les cours. L'appareil a disparu. Vous exposez le problème à votre professeur et à vos camarades.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– d'adjectifs qualificatifs

– de prépositions ou de locutions prépositives marquant des rapports de lieu ou de temps

– de verbes exprimant le doute + subjonctif

– d'une subordonnée, au futur simple/immédiat, introduite par « si » + principale au présent de l'indicatif

– d'une subordonnée, à l'imparfait de l'indicatif, introduite par « si » + principale au conditionnel présent

– d'une subordonnée, au plus-que-parfait de l'indicatif, introduite par « si » + principale au conditionnel passé.

OBJECTIF 3

L'élève sera capable de rapporter une série de faits ou d'événements ayant modifié son état physique ou psychologique.
Il/elle devra:

- présenter les faits ou les événements en établissant des relations de simultanéité ou d'antériorité;

- exprimer des sentiments (déception, tristesse, joie, etc.)

SITUATIONS POSSIBLES
1. Vous revenez en classe après une absence de quelques jours. Vos camarades s'informent auprès de vous au sujet de cette absence. 2. Contrairement à votre habitude, vous avez l'air triste. Vos camarades vous demandent ce qui vous arrive. 3. Vous avez eu un léger accident (à pied, à bicyclette, etc.) en venant à l'école. Vos camarades s'informent de cet accident. 4. Vous venez d'apprendre qu'une vedette du sport ou du spectacle a eu un accident. Vous racontez l'incident à vos camarades.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– des pronoms démonstratifs: celui
celle/s → + que
ceux

– des prépositions et des conjonctions: avant/que
pendant/que

– des temps:

- passé composé/imparfait
- passé composé/imparfait/plus-que-parfait

OBJECTIF 4

L'élève sera capable de donner un conseil ou de faire une suggestion. Il/elle devra justifier ce conseil ou cette suggestion.

SITUATIONS POSSIBLES
1. Votre ami/e aimerait trouver un travail pour l'été mais il/elle ne sait pas quelles démarches entreprendre. 2. Les parents de votre camarade aimeraient qu'il/elle cesse de voir son ami/e car ils croient qu'il/elle est trop jeune pour ce genre de sorties. Votre camarade ne sait plus que faire et demande votre avis. 3. Votre ami/e voudrait partir en voyage avec un groupe de jeunes. Ses parents hésitent et lui font voir les avantages et les inconvénients de ce projet. Il/elle demande votre avis avant de prendre une décision.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– de « pour » + verbe à l'infinitif

– de « pour que » + verbe au subjonctif

– de « parce que (autrement) » + verbe au futur

– d'une subordonnée, à l'imparfait de l'indicatif, introduite par « si » + principale au conditionnel présent

– des formes:
- il vaut/vaudrait mieux + infinitif
- il me semble que + devoir et pouvoir au conditionnel présent
- il est préférable de + infinitif

– des expressions: à mon avis, à ta place, d'après moi, selon moi

– de l'impératif.

OBJECTIF 5

L'élève sera capable d'exprimer son opinion sur un événement ou une personne. Il/elle devra:

- indiquer le fait ou l'événement qui suscite sa réaction;
- donner son opinion;
- justifier son opinion.

SITUATIONS POSSIBLES

1. L'un/e de vos camarades participe à une importante compétition (natation, musique, etc.). Il/elle convoite la première place. Vous discutez de ses chances de remporter cette compétition.
2. Un/e artiste (ur.e vedette du sport, etc.) fort populaire auprès des jeunes a été arreté/e à la suite d'un délit quelconque. Vous faites part de vos sentiments à vos camarades.
3. Lors d'une manifestation, des dommages ont été causés à la propriété d'autrui. Vous discutez de ces événements avec vos camarades.

REPÈRES GRAMMATICAUX

Emploi:

– des prépositions et des conjonctions: avant / que
pendant / que

– des verbes: croire que
penser que (affirmatif et négatif)
trouver que

– des expressions: avoir l'impression que . . .
avoir peur que . . .
être capable de . . .
ça (ne) m'étonnerait pas que . . .

OBJECTIF 6

L'élève sera capable de situer un événement ou une action dans le temps par rapport au déroulement de l'action (imminence, commencement, accompli récent).

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES	
– Dépêche-toi, il est sur le point/à la veille de partir. – Dépêche-toi, elle va partir. – Il devrait arriver d'un moment/instant à l'autre.	Imminence
– Elle s'est mise à rire avant que je commence à raconter l'histoire! – Tiens, il a commencé/commence à neiger. – Il y aura de la musique et de la danse à compter/partir de 22 heures.	Commencement
– Je viens (tout juste) d'arriver. – Ah! Elle est arrivée il y a (à peine) un instant.	Accompli récent

OBJECTIF 7

L'élève sera capable d'exprimer son indifférence, son indignation, son inquiétude ou sa colère devant un événement particulier.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES*
– Ça m'est (complètement/parfaitement) égal.
– Ça (ne) me fait rien.
– Ça (ne) me fait ni chaud ni froid.
– Ça (ne) me dérange pas.
– C'est épouvantable/révoltant!
– Il faut/faudrait faire quelque chose!
– On (ne) peut pas accepter une chose pareille!
– C'est (très) inquiétant, ça!
– Je ne sais pas ce qui va se passer! Ça m'inquiète (un peu)!
– Je ne suis (vraiment) pas contente!
– Tu aurais pu faire attention!
– Je (n')ai jamais été aussi fâché!

* On trouvera ici des énoncés utilisant des éléments linguistiques exprimant de façon explicite des sentiments (par exemple, la peur: J'ai peur du chien). D'autres énoncés, qu'il n'est pas possible de présenter dans leur totalité, peuvent implicitement exprimer les mêmes sentiments (par exemple, la peur: Ah! un chien!).

OBJECTIF 8

L'élève sera capable de prendre la parole, d'interrompre quelqu'un, de garder la parole ou de clore un échange en utilisant des éléments linguistiques appropriés.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS LANGAGIÈRES
– J'aimerais dire quelque chose.
– (Excusez-moi), est-ce que je peux parler/dire quelque chose?
– Laisse-moi/laissez-moi parler!
– Attends/attendez un instant/moment, je (n')ai pas (encore) fini/terminé!
– C'est à mon tour; tu parleras/vous parlerez après!
– Une minute, j'achève.
– Je voudrais ajouter un mot.
– On en reparlera plus tard.
– Je (n')ai plus rien à dire.
– J'aime mieux (ne) plus parler de ça.

LES OBJECTIFS TERMINAUX D'ÉCOUTE

À partir de documents sonores variés, l'élève devra:

1. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à une personne:

   – caractéristiques physiques;
   – attitudes affectives ou intellectuelles;
   – comportements;

2. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à un objet perdu:

   – description de l'objet;
   – lieu et moment présumés de la disparition;
   – doute quant aux hypothèses émises par une autre personne;
   – hypothèses sur les circonstances entourant la disparition;

3. identifier des faits ou des événements ayant modifié l'état physique ou psychologique habituel de quelqu'un;

4. identifier les sentiments exprimés;

5. démontrer sa compréhension d'un avis, d'un conseil ou d'une suggestion;

6. identifier les stades du déroulement d'une action (imminence, commencement, accompli récent);

7. identifier certains paramètres de la communication:

   – groupe d'âge des participants/tes (enfants, adultes);
   – statut des participants/tes (amis/es, inconnus/es, etc.);
   – attitude des participants/tes (neutre, agressive, etc.);
   – intention de l'émetteur/trice (informer, faire agir, etc.).

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ÉCRITE

Lecture

Écriture

LA LECTURE

L'élève sera capable de:

1. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à un lieu, un objet ou un événement*;

2. démontrer sa compréhension de renseignements relatifs à une personne:

   - caractéristiques physiques;
   - attitudes affectives ou intellectuelles;
   - comportements;

3. démontrer sa compréhension d'un avis, d'un conseil ou d'une suggestion;

4. identifier des faits ou des événements ayant modifié l'état physique ou psychologique habituel de quelqu'un;

5. reconstituer l'ordre chronologique des événements;

6. identifier les sentiments exprimés;

7. identifier les stades du déroulement d'une action (imminence, commencement, accompli récent);

8. identifier certains paramètres de la communication

   - le groupe d'âge des participants/tes ou des personnages (enfants, adultes);
   - le statut des participants/tes ou des personnages (amis/es, inconnus/es, etc.);
   - l'attitude des participants/tes ou des personnages (neutre, agressive, etc.);
   - l'intention de l'émetteur/trice (informer, faire agir, etc.).

* Cf. Programme du 1er cycle du secondaire.

TYPES DE TEXTES	CARACTÉRISTIQUES
- Textes ou extraits de textes	- Environ 300 mots, sur des sujets convenant à des adolescents/tes
- Interviews écrites	- Environ 400 mots, sur des personnalités connues ou appréciées des adolescents/tes
- Récits ou nouvelles	- De 2 000 à 2 500 mots

SOURCES POSSIBLES
Dépliants, encyclopédies, journaux, plaquettes, recueils de textes, revues, etc.

L'ÉCRITURE

L'élève sera capable de:

1. demander/donner des renseignements relatifs à un lieu, un objet ou un événement*;

2. demander/donner des renseignements relatifs à une personne:

   - caractéristiques physiques;
   - attitudes affectives ou intellectuelles;
   - comportements;

3. demander/donner des renseignements relatifs à un objet perdu:

   - description de l'objet;
   - lieu et moment présumés de la disparition;

4. exprimer des sentiments (joie, surprise, peur, etc.);

5. décrire des faits ou des événements ayant modifié son état physique ou psychologique, ou celui d'une autre personne.

* Cf. Programme du 1er cycle du secondaire.

CONTENU GRAMMATICAL ET ORTHOGRAPHIQUE

1) L'orthographe d'usage en rapport avec l'objectif visé.

2) L'emploi et l'orthographe grammaticale

- du nom et de l'adjectif;
- de l'adjectif attribut;
- des temps:
  - présent de l'indicatif,
  - passé composé,
  - imparfait.

3) L'accord du verbe avec deux sujets.

4) Les homophones:

ou/où	on/ont
a/à	se/ce
son/sont	mais/mes

TYPES DE TEXTES POSSIBLES

- Messages
- Lettres
- Cartes postales
- Petites annonces

INVENTAIRE LINGUISTIQUE

Remarque: L'inventaire qui suit s'ajoute à ceux des années antérieures. L'enseignant/e pourra puiser dans les inventaires précédents les éléments lexicaux que nécessite la situation de communication.

1. **Les substantifs**

administration
affection
alerte
ambiance
amélioration
amour
annonce
argent (en)
augmentation
avantage
banlieue
beauté
bijou
boucle d'oreille
bracelet
breloque
briquet
brochure
cadenas
candidat
casquette
chaîne
chaînette
colère (en)
colis
conversation
coopérative
courrier
cycliste
défaut
dégoût
demande (d'emploi)
désavantage
diamant
diminution
douleur
élégance
équilibre
espace
espèce
étalage
événement
exagération
fabricant
façade
faveur
hausse
inconvénient
indifférence
indignation
inquiétude
jumelles
lampe
manifestation
marchandise
microscope
or (en)
ordinateur
panne de courant/d'électricité
panne d'ascenseur
panne d'essence
paysage
peine
perle
perte
plein temps
porte-bijoux
précaution
réduction
repos
reproche
suggestion
télescope
temps partiel

2. Les qualificatifs

adroit
affectueux
affreux
aimable
amoureux (en amour)
audacieux
catégorique
charmant
choquant
communautaire
compréhensible
compréhensif
content
convaincant
convaincu
débrouillard
découragé
décourageant
déçu
écologique
égoïste
encourageant
épouvantable
épuisant
épuisé
exceptionnel
exigeant
fâché
généreux
gourmand
gourmet
grave
grossier
habile
horrible
humain
imbécile
inacceptable
inadmissible
inattendu
incroyable
indépendant
inestimable
inexplicable
inquiet
inquiétant
joyeux
malartroit
malhabile
mystérieux
naïf
niais (niaiseux)
orgueilleux
paresseux
permanent
peureux
provisoire
prudent
rêveur
révoltant
sage
spectaculaire
sportif
stable
temporaire
terrible
violent
vivant

3. Les verbes

abîmer
agir
améliorer
approuver
augmenter
bavarder
commettre
communiquer
contredire
convaincre
créer
débrouiller (se)
décrire
dépenser
diminuer
distraire (se)
encourager
exagérer
exiger
garantir
gaspiller
habiter
habituer (s')
hésiter
inscrire (s')
justifier (se)
mentir
obtenir
offrir
partager
participer
plaire (se)
plaisanter
protéger
prouver
quitter
réagir
réduire
refaire
rêver
se fier à
soigner (se)
surveiller
tuer (se)
user (s')

LES CONTENUS D'APPRENTISSAGE

5e ANNÉE DU SECONDAIRE

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ORALE

OBJECTIF 1

L'élève sera capable de donner des renseignements le/la concernant. Il/elle devra:

- se présenter de façon appropriée à la situation;
- parler de ses études ou de son expérience de travail;
- décrire ses passe-temps;
- faire part de ses projets d'avenir.

SITUATIONS POSSIBLES
1. Vous avez fait une demande pour un travail (permanent ou à temps partiel). On vous convoque à une entrevue.
2. Vous avez fait une demande d'admission dans une école de métiers (coiffure, hôtellerie, secrétariat, etc.) ou un cégep. Le directeur ou la directrice des études aimerait vous rencontrer.

OBJECTIF 2

L'élève sera capable d'inciter quelqu'un à agir. Il/elle devra:

– faire connaître l'objet de son intervention;

– donner des renseignements appropriés;

– réfuter les arguments de ses interlocuteurs/trices;

– conclure l'échange.

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous désirez convaincre un/e ami/e de s'inscrire à un voyage organisé par l'école. Votre ami/e hésite car il/elle devra travailler les fins de semaine pour gagner l'argent nécessaire.

2. Vous faites partie d'un service de bénévoles auprès de personnes âgées (enfants hospitalisés, etc.). Vous êtes chargé/e de recruter de nouveaux membres.

3. A la suite d'un événement (catastrophe dans un autre pays, augmentation des prix à la cafétéria, etc.) vous avez décidé d'agir (signature d'une pétition, collecte de fonds, etc.). Vous tentez de convaincre vos camarades.

4. Vous avez vu un bon film ou lu un bon livre que vous recommandez à vos camarades.

5. Vous vous adressez à un service public afin de porter plainte ou d'obtenir un service quelconque.

OBJECTIF 3

L'élève sera capable de réagir à des faits et à des événements. Il/elle devra:

- présenter l'objet de son intervention;
- démontrer sa bonne foi ou ses bonnes intentions;
- insister pour obtenir satisfaction;
- justifier son comportement;
- proposer une solution.

SITUATIONS POSSIBLES
1. Votre professeur vous réclame un devoir que vous avez déjà remis. 2. Vous n'avez pas rendu votre travail à temps. Vous devez vous expliquer. 3. Il y a deux semaines, vous avez dépensé une bonne partie de vos économies pour acheter une calculatrice. Or, l'appareil est défectueux; vous devez le rapporter au magasin. En outre, vous avez perdu la garantie.

OBJECTIF 4

L'élève sera capable d'exprimer et de défendre un point de vue. Il/elle devra:

- exprimer une opinion personnelle;

- appuyer son opinion sur des faits;

- réfuter certains arguments apportés par ses interlocuteurs/trices;

- conclure.

SITUATIONS POSSIBLES
1. Vous avez assisté au spectacle d'un nouveau groupe rock. Vos amis le trouvent médiocre. Vous lui prédisez un brillant avenir! 2. Vous croyez que les jeunes devraient terminer leurs études et commencer à travailler avant de songer à un engagement comme le mariage. Plusieurs de vos camarades croient plutôt que cela dépend des circonstances. 3. Vous devez exposer en classe ce que vous croyez être les possibilités d'avenir des jeunes.

OBJECTIF 5

L'élève sera capable de rapporter les propos de quelqu'un. Il/elle devra:

- résumer sommairement les propos de l'émetteur/trice;

- exprimer son opinion sur les propos de l'émetteur/trice.

SITUATIONS POSSIBLES
1. Vous devez faire brièvement le compte rendu d'un exposé, d'une interview, d'un article de journal, etc. 2. Vous avez eu une entrevue avec le conseiller/la conseillère d'orientation de votre école. Vos camarades aimeraient bien savoir comment ces entrevues se déroulent. 3. Vous avez passé un examen d'entrée ou une audition. L'examinateur/l'examinatrice vous a fait part de ses commentaires sitôt l'examen terminé. Vous rapportez ses propos à vos camarades.

LES OBJECTIFS TERMINAUX D'ÉCOUTE

1. L'élève sera capable de démontrer sa compréhension de données relatives à des sujets variés. Il/elle devra:

   – identifier les informations ou les faits;

   – identifier les personnes en cause;

   – identifier le lieu et le moment où l'événement s'est produit ainsi que la manière dont il s'est produit;

   – résumer l'essentiel du message.

TYPES DE DOCUMENTS
1. Bulletins d'informations 2. Documentaires 3. Exposés ou comptes rendus faits par les élèves 4. Interviews

2. L'élève sera capable de démontrer sa compréhension de discours oraux visant à faire connaître les opinions ou les sentiments de quelqu'un. Il devra:

   – identifier les opinions et/ou les sentiments de l'émetteur/trice;

   – identifier, s'il y a lieu, le fait d'actualité qui a donné lieu à l'opinion exprimée;

   – déterminer si le discours vise à exprimer un point de vue ou à répondre à un commentaire émis par quelqu'un d'autre.

TYPES DE DOCUMENTS
1. Commentaires sur des sujets reliés ou non à l'actualité 2. Interviews 3. Émissions radiophoniques de type « Lignes ouvertes » 4. Exposés faits par les élèves

3. À partir de documents sonores variés, l'élève sera capable d'identifier certains paramètres de la communication:

   - le groupe d'âge des intervenants/tes (enfants, adultes);
   - les relations des intervenants/tes entre eux (amis/es, inconnus/es, etc.);
   - le moment et le lieu où le texte a été produit, où l'échange a eu lieu;
   - l'état psychologique des participants/tes (en colère, tristes, etc.);
   - l'intention de l'émetteur/trice (convaincre, informer, etc.).

4. L'élève sera capable de démontrer qu'il/elle a compris le sens d'expressions fréquentes chez les jeunes francophones*:

   - J'ai mon voyage!
   - O.K. d'abord!
   - Ben, voyons donc!
   - Ah ben ça, c'est le « boutte ».
   - C'est pas un cadeau!
   - Il est complètement « capoté ».
   - Y'a rien là!
   - C'est au « boutte ».

   etc.

* Étant donné le caractère changeant des expressions à la mode, il n'est pas possible d'en dresser une liste exhaustive. Ces expressions ne feront pas l'objet d'un enseignement systématique.

Remarque: Les objectifs 3 et 4 seront atteints à l'aide des documents utilisés pour les objectifs précédents.

LES OBJECTIFS TERMINAUX DE COMMUNICATION ÉCRITE

Lecture

Écriture

LA LECTURE

1. À partir de textes portant sur des sujets variés, l'élève sera capable de:

   - démontrer sa compréhension
     - de l'information contenue dans les titres;
     - de l'effet recherché dans diverses formulations de titres;
     - des faits ou des événements et, le cas échéant, de leur cause, du lieu et du moment où ils se sont déroulés;
   - reconstituer l'ordre chronologique de certains événements;
   - distinguer les faits des opinions.

TYPES DE TEXTES	CARACTÉRISTIQUES
- Chroniques régulières - Reportages - Récits et nouvelles	- Environ 600 mots, sur des sujets reliés aux intérêts des élèves - De 2 500 à 3 000 mots

SOURCES POSSIBLES
Encyclopédies, journaux, plaquettes, recueils de textes, revues, etc.

2. À partir de textes exprimant des opinions ou des sentiments, l'élève sera capable de:

- identifier les opinions ou les sentiments;
- relever les expressions ou les mots qui traduisent les opinions ou les sentiments de l'émetteur/trice;
- identifier, le cas échéant, le fait d'actualité qui a donné lieu à l'opinion exprimée;
- identifier le ton du texte (ironique, humoristique, agressif, etc.);
- identifier ce qui permet de caractériser le ton du texte (mots, expressions, etc.).

TYPES DE TEXTES	CARACTÉRISTIQUES
- Lettres d'opinions - Témoignages - Récits	- Environ 250 mots, sur des sujets reliés aux intérêts des élèves - De 2 500 à 3 000 mots

SOURCES POSSIBLES
Encyclopédies, journaux, plaquettes, recueils de textes, revues, etc.

3. À partir de textes variés, l'élève sera capable d'identifier certains paramètres de la communication:

   - le groupe d'âge des participants/tes ou des personnages (enfants, adultes);

   - le statut des participants/tes ou des personnages (amis/es, inconnus/es, etc.);

   - le moment et le lieu où le texte a été produit, où l'échange a eu lieu;

   - l'attitude des participants/tes ou des personnages (en colère, tristes, etc.);

   - l'intention de l'émetteur/trice (convaincre, informer, etc.).

4. À partir de documents variés, l'élève sera capable de reconnaître l'usage poétique* qui est fait de la langue, par exemple: « Bon sang, j'avais oublié! » (publicité de la Croix-Rouge), « Le lait, c'est vachement bon! », etc.

* Usage poétique au sens de Jakobson, op. cit., p. 218.

Remarque: Les objectifs 3 et 4 seront atteints à l'aide des textes utilisés pour les objectifs précédents.

L'ÉCRITURE

1. L'élève sera capable de donner des renseignements le/la concernant. Il/elle devra:

   - donner des renseignements personnels (nom, âge, adresse, numéro d'assurance sociale, etc.);

   - faire le résumé de ses études et/ou de son expérience de travail;

   - mettre en relief ses principales qualités;

   - faire part de sa disponibilité pour une entrevue, un travail, etc.;

   - donner des références.

TYPES DE TEXTES
1. Curriculum vitae
2. Lettre accompagnant un curriculum vitae
3. Lettre de demande d'admission à une école de métiers, un cégep, etc.

2. L'élève sera capable d'exprimer des opinions ou des sentiments sur un sujet donné. Il/elle devra:

   - faire mention du fait qui a suscité l'opinion ou le sentiment;
   - appuyer ses opinions sur des faits ou des exemples;
   - exprimer ses goûts ou ses préférences;
   - exprimer sa joie, sa déception, son regret, ses excuses ou ses remerciements.

TYPES DE TEXTES
Lettres variées

CONTENU GRAMMATICAL ET ORTHOGRAPHIQUE

1) L'orthographe d'usage en rapport avec l'objectif visé.

2) L'emploi et l'orthographe grammaticale:

- du nom et de l'adjectif;
- des verbes usuels aux temps et aux modes suivants:

- indicatif
  - présent
  - passé composé
  - imparfait
  - futur simple / immédiat
- subjonctif — présent
- conditionnel — présent

3) L'accord du verbe avec le/s sujet/s.

SITUATIONS POSSIBLES

1. Vous désirez obtenir un emploi (permanent ou à temps partiel). En réponse à une petite annonce parue dans les journaux, vous faites parvenir votre curriculum vitae aux personnes intéressées.

2. Vous devez remplir le formulaire de demande de permis de conduire, de numéro d'assurance sociale, etc.

3. Vous n'êtes pas du tout d'accord avec les opinions d'un/e journaliste sur un sujet qui vous intéresse particulièrement.

4. Vous deviez participer à un échange linguistique. Pour des raisons d'ordre personnel, vous ne pouvez le faire. Vous en avisez par écrit le directeur ou la directrice du projet ainsi que la famille qui devait vous accueillir.

5. Ayant participé à un échange linguistique, vous écrivez une lettre de remerciements à la famille qui vous a accueilli/e.

INVENTAIRE LINGUISTIQUE

Remarque: L'inventaire qui suit s'ajoute à ceux des années précédentes. L'enseignant/e pourra puiser dans les inventaires précédents les éléments lexicaux que nécessite la situation de communication.

1. Les substantifs

1.1 vie étudiante

abandon
aptitude
assemblée
atelier
auto-école
biologie
bulletin
certificat
chimie
coiffure
comité
concours
conférence
congé
conseil (d'école, de classe)
conseiller/ère
documentaire
échec
écologie
économie
épreuve
erreur
essai
exercice
hôtellerie
interdiction
machine à écrire
moniteur/trice
passe-temps
permission
physique
recherche
refus
registraire
reprise
réussite
sciences de la nature
secrétariat
succès
test

1.2 arts, sports et loisirs

auteur/e
ballet
chant
chasse
chef d'orchestre
clarinette
compétition
compositeur/trice
course
cyclisme
écrivain/e
ensemble
flûte (traversière/à bec)
harpe
hautbois
interprète
jogging
littérature
musique classique
musique populaire
orchestre
pêche
piste (cyclable)
rallye
rock
saxophone
trompette
violoncelle

1.3 vie professionnelle

affaires
agence (de placement)
bénévole
budget
carrière
chantier
chômeur/euse
citoyen/ne
clientèle
commerçant/e
communauté
compagnie
contrat
contremaître/tresse
déficit
dette
emploi
employeur/euse
entreprise
expérience
fermeture
fonctionnaire
gérant/e
grève
impôt (rapport d')
main d'oeuvre (centre de)
métier
mise à pied
occupation
ouverture
patron/ne
permis de conduire
personnel
professionnel/le
projet
référence
retraite
retraité/e
revenu
sécurité
signature
sondage
vote

1.4 émotions, sentiments et états

adolescence
adolescent/e
adulte
amitié
amour
aveugle
bonheur
bonté
célibataire
confort
douceur
égoïsme
émotion
enfance
espérance
état civil
haine
handicapé/e
horreur
humeur
individu
impatience
jalousie
jeunesse
joie
liberté
locataire
muet/te
nationalité
orgueil
patience
pauvreté
personne âgée
peur
pitié
politesse
propriétaire
solitude
sourd/e
sympathie
vieillesse

2. Les qualificatifs

agricole
amical
ancien
automatique
bavard
brutal
célèbre
chic
classique
collectif
commercial
compréhensif
défectueux
efficace
émouvant
ému
fantastique
fiancé
fidèle
folklorique
illustre
loyal
luxueux
médiocre
misérable
modeste
paisible
pénible
populaire
récent
rude
rural
rusé
satisfait
sincère
tragique
unique
urbain

3. Les verbes

adresser (s')
assurer (s')
bénéficier de
classer (se)
confier (se)
confirmer
convaincre
débarrasser (se)
décourager (se)
dépendre de
douter (se)
échapper (s')
effrayer (s')
éloigner (s')
envoler (s')
informer (s')
interdire
se mettre à
priver (se)
procurer (se)
réchauffer (se)
rembourser
renoncer
renseigner (se)
résister
soupçonner
tenter de
trembler
vérifier
voter

L'ÉVALUATION

L'ÉVALUATION

Puisque l'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement, un programme d'études ne saurait être complet s'il ne faisait état des modes d'évaluation qui lui sont propres.

Un modèle complet d'évaluation comporte au moins deux types d'évaluation: l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

l'évaluation formative

L'évaluation formative n'a pas pour but d'attribuer des notes à l'élève mais plutôt de fournir à l'enseignant/e et à l'élève des indications sur le degré d'atteinte d'un objectif et sur les causes des difficultés rencontrées.

Cette évaluation doit donc être intégrée à l'enseignement, d'une part, pour aider l'enseignant/e dans le choix de ses stratégies et, d'autre part, pour faire prendre conscience à l'élève de ses difficultés en vue d'améliorer l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'évaluation formative peut se faire à l'aide de divers instruments: grilles d'observation, feuilles de route, exercices de contrôle, etc. Des modèles de ces instruments sont fournis dans le guide d'évaluation.

Puisque l'enseignant/e est le/la principal/e intervenant/e dans la démarche d'apprentissage de l'élève, c'est à lui ou à elle que revient la responsabilité de déterminer les moments les plus propices à l'évaluation de ses élèves; il ou elle devra aussi élaborer, s'il y a lieu, les instruments d'évaluation qui répondent aux besoins particuliers de sa classe et établir le seuil de réussite.

l'évaluation sommative

L'évaluation sommative sert à informer l'élève et l'enseignant/e du degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs; elle sert également à attribuer des notes scolaires à l'élève à la fin d'une séquence d'enseignement. Les situations d'évaluation devront être de même nature que les situations d'apprentissage exploitées en vue d'atteindre les objectifs visés.

Afin d'être en conformité avec les politiques de certification du M.E.Q., le seuil de réussite à l'examen est de 60 pour cent pour chacune des trois années du second cycle du secondaire. En ce qui a trait à l'évaluation de la communication orale et écrite, des grilles d'évaluation détaillées (voir le guide d'évaluation) précisent les critères de performance permettant de situer l'élève par rapport au seuil de réussite. Quant à l'évaluation de l'écoute et de la lecture, c'est le nombre d'items (voir le guide d'évaluation) à réussir lors des examens qui permettra de situer l'élève par rapport au seuil de réussite.

L'évaluation sommative relève à la fois de la commission scolaire et de l'enseignant/e qui devront voir à l'élaboration des instruments de mesure en s'inspirant des modèles présentés dans le guide d'évaluation.

L'APPROCHE ÉVALUATIVE

Jusqu'à présent, l'évaluation s'est surtout préoccupée de la compétence linguistique de l'élève. Cette préoccupation, bien que toujours nécessaire, doit s'articuler autour de l'approche pédagogique décrite précédemment. Le mode d'évaluation doit refléter la démarche pédagogique adoptée en vue de développer la compétence à communiquer de l'élève. Il doit donc être le reflet d'une activité de communication la plus authentique possible et non pas uniquement le reflet d'exercices visant à contrôler, par exemple, l'assimilation d'un point précis de grammaire. Ainsi, le mode d'évaluation à privilégier doit être en relation étroite avec le type d'objectifs terminaux propres au programme de français, langue seconde. Par conséquent, il faudra qu'il y ait adéquation entre les situations d'apprentissage et les situations d'évaluation.

Cette adéquation peut être représentée par le schéma suivant:

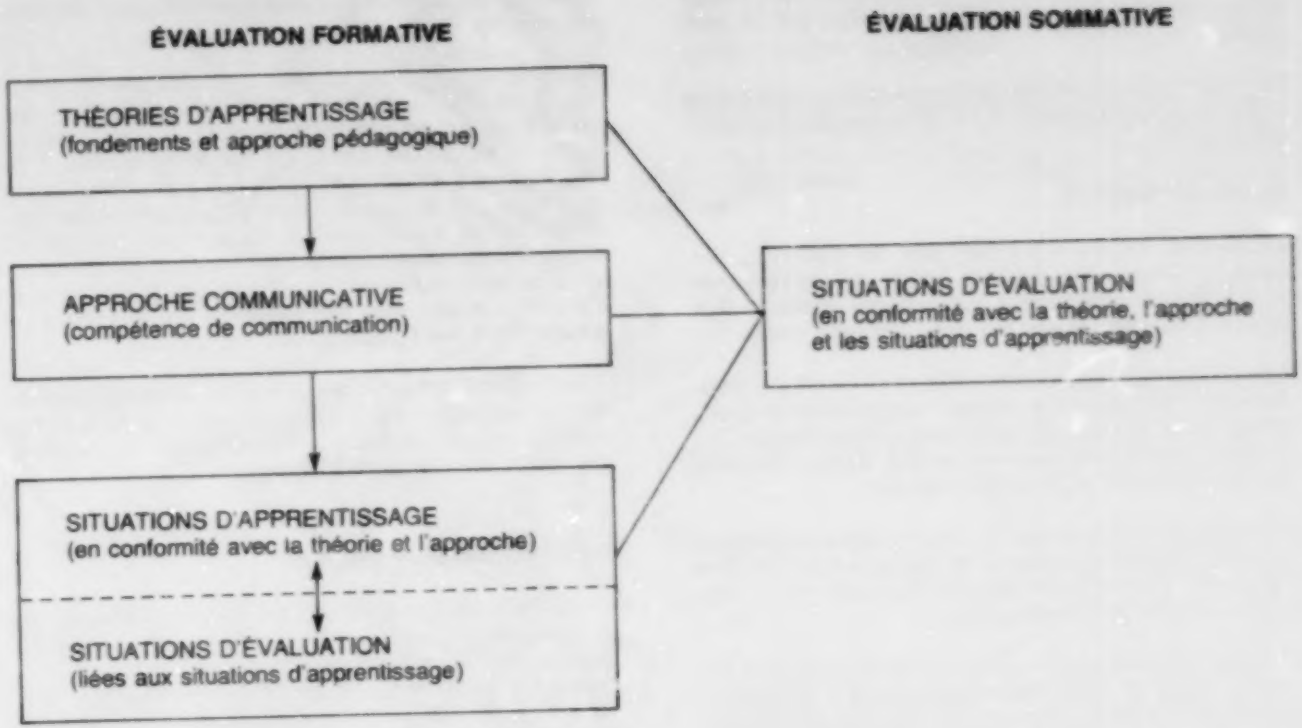

Le guide d'évaluation qui accompagne le programme détermine les critères qui devront guider l'enseignant/e dans l'évaluation de ses élèves. En ce qui concerne la communication orale, cette évaluation portera en particulier sur la pertinence et la clarté du message, la maîtrise des éléments linguistiques appropriés (structures, lexique), le débit ainsi que l'aspect phonétique. Une grille d'observation permettra à l'enseignant/e de situer ses élèves par rapport à tous ces critères. Quant à la production écrite, la pertinence et la clarté du message ainsi que l'aspect grammatical seront évalués. L'évaluation de l'écoute et de la lecture devra également être faite en conformité avec l'approche pédagogique sous-jacente au programme.

LES DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ADOLESCENT/E

De façon générale, l'évaluation tient compte des domaines cognitif, affectif et psychomoteur. En ce qui concerne l'enseignement d'une langue seconde, c'est surtout le domaine cognitif qui est privilégié car c'est l'évaluation des connaissances acquises qui fournit les indications essentielles sur le progrès des élèves.

Le domaine affectif ne doit pas pour autant être négligé. Plusieurs recherches ont en effet montré le rôle important que jouent l'attitude et de la motivation dans l'apprentissage d'une langue seconde. Cependant, l'évaluation dans ce domaine doit plutôt prendre la forme d'une observation qui a pour but d'aider l'élève dans son cheminement. Cette observation peut se faire au moyen de grilles d'intérêts ou d'attitudes.

Quant au domaine psychomoteur, bien qu'il ait son importance en éducation, il ne saurait s'appliquer ici, puisque l'enseignement d'une langue seconde ne vise pas directement le développement psychomoteur de l'élève.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDER, L.-G. et VAN EK, J.-A. *Waystage*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1977.

AUSTIN, J.-L. *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

BOUDREAU, A. et HUOT-TREMBLAY, D. « Fonctions langagières, langue de spécialité et langue de travail: nouvelle conception d'un cours de langue », *Actes* du Colloque sur « Les nouvelles orientations des cours de langue », Collège Militaire Royal de Saint-Jean, p. 4-18, 1978.

BRUMFIT, C.J. et JOHNSON, K. (éd.) *The Communicative Approach to Language Teaching*, Oxford University Press, 1979.

COMEAU, M., ARSENEAULT, R.-H. et ÉMARD, R. *Rapport sur les résultats d'une analyse de la perception des besoins relatifs à l'apprentissage du français, langue seconde, chez les élèves non francophones des écoles secondaires du Québec*, ministère de l'Éducation (D.G.D.P.), n° **16-3421**, 1980.

COMEAU, M., ARSENEAULT, R.-H. et ÉMARD, R. *Rapport d'un sondage auprès d'élèves non francophones sur leurs intérêts relatifs à l'apprentissage du français*, ministère de l'Éducation (D.G.D.P.), n° **16-3427**, 1980.

COSTE, D. et al. *Un niveau-seuil*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1976.

COSTE, D. « Le renouvellement méthodologique dans l'enseignement du français langue étrangère — Remarques sur les années 1955-1970 », *Le Français dans le Monde*, n° **87**, p. 12-21, 1972.

COSTE, D. « La méthodologie de l'enseignement des langues maternelles et secondes: état de la question », *Actes* du quatrième colloque de l'ACLA, Québec, p. 3-21, 1974.

COURTILLON, J. *Pratiques de communication et formes linguistiques*, Bonn, Deutscher Volkshochschul-Verband, 1980.

COURTILLON-LECLERCQ, J. et PAPO, E. « Le niveau-seuil établi pour le français peut-il renouveler la conception des cours (audio-visuels) pour débutants? », *Le Français dans le Monde*, n° **133**, p. 58-66, 1977.

DEBYSER, F. « La mort du manuel et le déclin de l'illusion méthodologique », *Le Français dans le Monde*, n° **100**, p. 63-68, 1973.

GALISSON, R. *Du structuralisme au fonctionnalisme*, Paris, CLÉ international, 1980.

GALISSON, R. et COSTE, D. *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.

GERMAIN, C. « L'approche fonctionnelle en didactique des langues », *La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 37, n° **1**, p. 10-24, 1980.

GIRARD, D. *Les langues vivantes*, Paris, Larousse, 1974.

HOLEC, H. « Les stratégies de l'enseignement/apprentissage des langues: essai de bilan », *Actes* du sixième colloque de l'ACLA, Québec, 1976.

JAKOBOVITS, L.-A. et GORDON, B. *The Context of Foreign Language Teaching*, Rowley (Mass.), Newbury House, 1974.

JAKOBOVITS, L.-A. *Foreign Language Learning, a Psycholinguistic Analysis of the Issues*, Rowley (Mass.), Newbury House, 1970.

JOKOBOVITS, L.-A. « Vers une nouvelle philosophie de l'enseignement des langues », *Le Français dans le Monde*, n° **100**, p. 36-41, 1973.

JAKOBSON, R. *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, Collection Points, 1970.

JOHNSON, K. « The Adoption of Functional Syllabuses for General Language Teaching Courses », *La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 33, n° **5**, 1977.

MARESCHAL, R. « Quelques implications de la mise en oeuvre d'un programme de langue seconde », communication présentée à la conférence fédérale-provinciale sur le bilinguisme en éducation, 1974.

MASSEY, M. « Les aspects rhétoriques de l'approche fonctionnelle et les implications pour la méthode d'enseignement de la langue seconde », *Revue Médium*, Commission de la fonction publique du Canada, vol. 2, n° **3**, 1978.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Description de la situation de l'enseignement des langues secondes, anglais langue seconde et français langue seconde, telle que perçue par les commissions scolaires*, D.G.D.P., n° **16-0114**, 1977.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques*, D.G.D.P., 1978.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action*, 1979.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Politique générale d'évaluation pédagogique*, D.E.P., n° **16-7500**, 1981.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire*, document de consultation, n° **16-0032**, 1980.

MOTHE, J.-C. « Évaluer les compétences de communication en milieu scolaire », *Le Français dans le Monde*, n° **165**, p. 63-72, 1981.

MOTHE, J.-C. « Vers une évaluation fonctionnelle des compétences en langue étrangère », communication présentée au stage du B.E.L.C., Luminy (France), 1979.

MUNBY, J. *Communicative Syllabus Design*, Cambridge University Press, 1978.

PÉREZ, M. « Tentatives de mise en application de l'approche communicative au niveau collégial: quelques problèmes concrets », *Actes* du premier colloque sur la didactique des langues, *CIRB*, n° **B-103**, Université Laval, p. 140-166, 1981.

PÉREZ, M. « L'approche communicative: quelques difficultés de mise en application », *Bulletin de l'ACLA*, vol. 3, n° **1**, printemps 1981, p. 7-59.

PÉREZ, M. « La définition des objectifs dans l'enseignement du français langue seconde », *Actes* du septième colloque de l'ACLA, Québec, p. 29-41, 1977.

PÉREZ, M. « Nouvelles orientations des cours de langues: problèmes soulevés », *Actes* du Colloque sur « Les nouvelles orientations des cours de langue », Collège Militaire Royal de Saint-Jean, p. 4-18, 1978.

PORCHER, L., HUART, M. et MARIET, F. *Adaptation de « un niveau-seuil » pour des contextes scolaires*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1979.

RICHTERICH, R. « Définition des besoins langagiers et types d'adultes », *Système d'apprentissage des langues vivantes par les adultes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, p. 33-94, 1973.

RICHTERICH, R. « Essais d'application d'un cadre de référence pragmatique à la réalisation de matériels d'apprentissage du français langue étrangère », *La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 33, n° **5**, p. 681-693, 1977.

RICHTERICH, R. « Les situations de communication et les types de discours (Esquisse pour un cadre de référence pragmatique) », *Le Français dans le Monde*, n° **121**, p. 30-35, 1976.

RICHTERICH, R. « L'antidéfinition des besoins langagiers comme pratique pédagogique », *Le Français dans le Monde*, n° **149**, p. 54-58, 1979.

ROULET, E. « L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des publics visés », *Études de linguistique appliquée*, n° **21**, p. 43-80, 1975.

ROULET, E. et HOLEC, H. (éds) « L'enseignement de la compétence à communiquer en langues secondes », *Actes* du colloque de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée (spécial du *Bulletin CILA*, n° **24**), 1976.

ROULET, E. « Pour une meilleure connaissance des français à enseigner », *Le Français dans le Monde*, n° **100**, p. 22-26, 1973.

ROULET, E. « L'élaboration de matériel didactique pour l'enseignement des langues maternelles et secondes: leçons de la linguistique appliquée, *Actes* du quatrième colloque de l'ACLA, Québec, p. 229-247, 1974.

ROULET, E. *Un niveau-seuil. Présentation et guide d'emploi*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1977.

SAVARD, J.-G. « Besoins langagiers et fonctions langagières », *La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 33, n° **5**, p. 632-646, 1977.

TRIM, J.-L.-M. et al., *Système d'apprentissage des langues vivantes par les adultes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1973.

VALIQUETTE, J. *Les fonctions de la communication. Au coeur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle*, ministère de l'Éducation, D.G.D.P., Études et documents, Collection SREP, n° **16-0125**, 1979.

VAN EK, J.-A. *The Threshold Level for Modern Language Learning in Schools*, London, Longman, 1977.

WIDDOWSON, H.G. *Teaching Language as Communication*, Oxford University Press, 1978.

WILKINS, D.-A. *Notional Syllabuses*, London, Oxford University Press, 1976.

8283-1412